



LES DÉFIS DE L'AGROÉCOLOGIE

CENTRE-VAL DE LOIRE



6 & 7 novembre 2024

Château de Chamerolles (45)

Avec le soutien de

POUR
UNE AGRICULTURE DU
VIVANT

DANONE
ECOSYSTEM

blédina

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR
le **MINISTÈRE**
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
France

En partenariat avec

WALTERN

Sommaire

Transformer ses pratiques
et ses métiers P.05

Construire un modèle
économique viable
et équitable p.08

Transformer les relations
entre acteurs du territoire p.10

Coordonner et piloter
la transition P.14

Sensibiliser, communiquer
et rayonner P.16

Et après ? p. 18

Éditos

Agir avant de subir... C'est cela l'ambition des Défis de l'Agroécologie !

Depuis 15 ans, 83 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis par Danone Ecosystem dans des projets d'agriculture régénératrice, de protection de l'eau, de recyclage, de collecte de plastique et de préservation de la santé. Cette expérience nous permet d'affirmer que le territoire est au cœur des enjeux, qu'il est le maillage pertinent et surtout que vous n'êtes pas seuls !

Partout dans le monde sont testés de nouveaux modèles et partout, cette dynamique de transition s'amplifie. C'est à la fois une source d'espoir et une formidable opportunité de capitaliser sur l'ensemble des connaissances produites et des pilotes testés pour maintenant s'engager dans une démarche de validation et de massification.

C'est tout l'objet de ces Défis, c'est la raison d'être du programme Pachamama*, et cela ne pourra se faire sans dynamiques collectives et collaboratives.

Frédéric Pasquier
Danone Ecosystem

*Le projet PACHAMAMA

Depuis 2020, le projet Pachamama accompagne les agriculteurs de fruits, légumes et céréales français de la marque Blédina dans leur transition vers l'agriculture régénératrice à travers des contrats de partenariat et des primes agroécologiques incitatives. Pachamama aujourd'hui ce sont des fermes pilotes qui testent des pratiques d'agriculture régénératrice, de nombreux agriculteurs et techniciens formés et la diffusion d'outils pour mesurer les coûts et les gains liés à la transition.



Tous les chiffres de la région Centre-Val de Loire (évolution de l'érosion des sols, gestion de l'eau, enjeux carbone, renouvellement des générations, risques qui pèsent sur les rendements...), sont autant de signes qui démontrent l'urgence d'un changement de modèle.

L'intelligence collective est au cœur de la transition agroécologique et du projet de Pour une Agriculture du Vivant, car nous croyons fermement que l'ambition de créer de la valeur pour tous et de construire des solutions concrètes ne naîtra que d'une coopération sans précédent.

Nous tenons à remercier Danone Ecosystem, Blédina et le fonds CASDAR de contribuer à rendre cette ambition possible.

Depuis 6 ans, grâce aux outils, aux méthodes et aux projets développés avec les adhérents, nous avons travaillé à asseoir et faire reconnaître 2 principes essentiels de la transition :

- Les sols, point de départ et cœur des trajectoires de transition : nous ne pourrions pas construire un nouveau modèle agricole et alimentaire sans tenir compte de la réalité agronomique des fermes. Le fonctionnement des fermes s'inscrit dans une démarche de progrès collective, et les agriculteurs sont au centre des décisions.
- La transition agroécologique sera systémique ou ne sera pas : aucun agriculteur, aucune entreprise ne peut agir seul, sans son écosystème, sans ses partenaires, sans ses fournisseurs.

Nous le savons : le changement d'échelle passera par les territoires. La présence de près d'une centaine d'acteurs, lors de ces Défis, des 6 et 7 novembre 2024, est la preuve que le sujet de la transition est une préoccupation centrale. Notre objectif est de construire, avec le plus grand nombre, une trajectoire de transition réaliste pour la région.

Certains diraient que l'on marche sur la tête. Le défi que nous nous proposons, c'est de remettre le territoire à l'endroit ! C'est-à-dire de permettre aux acteurs des coalitions - existantes ou en devenir - de se décrire, d'identifier leurs interdépendances, de s'enrichir et de construire un projet commun.

De nombreuses dynamiques existent déjà en région Centre-Val de Loire, les 3 laboureurs et les acteurs du projet AgroEcosens sont des témoins précieux pour éclairer et guider les futures initiatives.

Grâce au travail accompli depuis 6 ans par toute l'équipe et par le collectif d'adhérents, grâce à ces Défis que nous avons vécus pendant 2 jours, nous savons que ce projet est à notre portée.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont répondu présents à l'invitation. Leur engagement et leur collaboration, durant deux jours intenses, ont permis de poser les bases d'une vision commune et de cadrer 7 clés de réussites pour aller un cran plus loin dans la transition. Nous savons que le fruit de ces partages inspirera bientôt les futures coalitions, désireuses de porter loin l'agroécologie.

Anne Trombini
Pour une Agriculture du Vivant

L'événement

Les Défis de l'Agroécologie... En un coup d'œil !

Forts d'un premier succès dans les Hauts-de-France, en juin 2024, une 2^{ème} édition des Défis Territoriaux de l'Agroécologie s'est déroulée en région Centre-Val de Loire, les 6 et 7 novembre 2024, dans la grande halle du château de Chamerolles.

Cet événement mêlant plénières participatives, ateliers thématiques et retours d'expériences inspirants, a permis à chacun des participants de :

- **Se projeter** dans un futur désirable et dessiner un chemin de transition
- **Partager** les grands enjeux de l'agroécologie et identifier les verrous à lever pour accélérer la transition
- **Imaginer** collectivement des clés pour passer à l'action
- **S'engager** dans la mise en œuvre... Et la massification de la transition !

Les **5 enjeux fondamentaux de l'agroécologie** ont été à la fois le point de départ et la toile de fond des travaux :

TRANSFORMER SES PRATIQUES ET SES MÉTIERS

Comment renforcer l'offre de formation et d'accompagnement des agriculteurs et conseillers sur le territoire ? Comment organiser la valorisation et la diffusion des résultats des expérimentations du territoire ?

CONSTRUIRE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE ET ÉQUITABLE

En s'inspirant du projet AgroEcosens ou de dispositifs type PSE, comment créer les conditions d'installation de dispositifs de financement collectifs, viables et équitables sur le territoire ?

TRANSFORMER LES RELATIONS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

Comment faire des interdépendances au sein de l'écosystème de réelles opportunités de coopération et mettre en place de nouvelles gouvernances territoriales, plus simples et plus accessibles, au bénéfice de l'agriculteur ?

COORDONNER ET PILOTER LA TRANSITION

Comment développer un socle harmonisé d'indicateurs et des modalités de collecte au service d'une trajectoire claire de pilotage de la performance de la transition, à l'échelle de la ferme, de l'entreprise et du territoire ?

SENSIBILISER, COMMUNIQUER ET RAYONNER

Comment véhiculer une image positive de l'agriculture via l'agroécologie ?

2 jours

dans la grande halle du
château de chamerolles (45)

100 participants

6 séquences d'ateliers
de travail thématiques

**5 grands enjeux de
l'agroécologie** appropriés
et des verrous prioritaires à
lever identifiés

20 kiosques
pour découvrir et s'inspirer de
ce qui se fait déjà en région
Centre-Val de Loire et ailleurs

**7 « clés »
et initiatives**
imaginées par le collectif pour
passer à l'action !



TRANSFORMER SES PRATIQUES ET SES MÉTIERS

La transition agroécologique nécessite de changer de pratiques et d'engager de profondes transformations. Pour y parvenir, il est essentiel de faire évoluer et converger les visions au sein de l'écosystème, de lever les freins au changement, tant psychologiques que matériels, et d'adapter en permanence l'offre de formation et de conseil à la diversité des contextes et des niveaux d'avancement des agriculteurs.

LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT EST ENCORE FORTE DANS LA RÉGION. Cap psychologique, poids familial, regard des voisins, type de sol délicat, difficulté à financer du conseil, voire manque de disponibilité... Les agriculteurs ont besoin de démonstrations tangibles des bénéfices et des impacts pour dépasser la peur des conséquences d'un bouleversement de pratiques.

LES CONTENUS ET LES FORMATS D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE VERS DE NOUVELLES PRATIQUES doivent s'adapter aux réalités de ces contextes en proposant des formats mixtes, collectifs et individualisés, présentiels et distanciels, de formations et retours d'expériences entre pairs.

UNE IDENTIFICATION ET UNE PLUS GRANDE DISPONIBILITÉ DES ACTEURS DU CONSEIL TECHNIQUE doivent exister sur le territoire, ainsi qu'une meilleure coordination à l'échelle de la ferme, pour construire un dispositif lisible et adapté aux besoins des agriculteurs.

Clé#1

Renforcer l'offre de formation agroécologique pour les agriculteurs et les conseillers

POUR...

- Une montée en compétences du binôme agriculteur et technicien
- Une formation en groupe, qui favorise la dynamique collective
- Une mise à disposition d'outils agronomiques
- Un plan d'actions co-construit

L'offre de formation en agroécologie doit embarquer le binôme agriculteur – conseiller et pourrait reposer sur un socle commun de connaissances théoriques et pratiques, complété par des modules spécifiques pour les agriculteurs et les conseillers-techniciens.

Le **socle commun** inclut les bases théoriques de l'agroécologie (les 3 piliers de la fertilité du sol, intérêts et principes de fonctionnement des couverts, etc...), ainsi qu'une reconception des systèmes agricoles pour les adapter aux principes agroécologiques. Il prévoit également la co-construction d'un plan d'action avec l'agriculteur, ainsi que l'envoi d'une newsletter technique spécifique à l'agroécologie.

Chaque agriculteur bénéficie de recommandations pratiques et d'un accompagnement individuel adapté à son contexte. Des plateformes d'essais peuvent être mises en place directement sur les exploitations.

La **formation spécifique aux conseillers et techniciens** comprend un volet sur la posture et les techniques d'animation, visant à renforcer leur capacité à accompagner les agriculteurs. Un apprentissage en entreprise est également recommandé.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

- 1 journée d'intégration (prog., règles de fonctionnement du groupe, dates...)
 - Un cursus long (1 à 3 ans)
 - 15 à 20 personnes par groupe
 - 5 à 6 rencontres en groupes en présentiel / an (avec des experts et un animateur)
 - Une partie digitale animée
 - Une animation post formation pour maintenir la dynamique du groupe dans le temps

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- **FINANCER** : prise en charge de tout ou partie des coûts de formation
- **CONVAINCRE** : disposer d'un argumentaire pour engager les agriculteurs et techniciens dans la formation via des indicateurs économiques et des preuves de gain technique
- **COMMUNIQUER** : proposer une newsletter technique
- **CLARIFIER LE PORTAGE** : coopératives / négoces, industries, CUMA...

Organiser un dispositif de valorisation et diffusion des résultats des expérimentations

POUR...

- Intéresser puis embarquer largement les agriculteurs en agroécologie par la preuve et les impacts générés
- Donner la possibilité de tester et innover en conditions réelles
- Permettre la comparaison des situations et évaluer la progression

En fonction des profils des agriculteurs, trois niveaux d'engagement sont identifiés, avec des besoins distincts associés :

- les « curieux » et innovants, déjà engagés dans des pratiques agroécologiques ;
- les « chefs d'entreprise », demandeurs de retours chiffrés sur les coûts et bénéfices associés aux pratiques agroécologiques pour s'engager plus massivement ;
- enfin les débutants ou « réticents », pour cette dernière cible, le partage et l'observation d'essais « en conditions réelles » est identifié comme déclencheur majeur.

Le collectif préconise de structurer un réseau de fermes « vitrines » et d'organiser des visites de parcelles (« bouts de champs ») pour faciliter une entrée concrète et accessible dans l'agroécologie.

Incluant les Chambres d'agriculture, experts, réseaux de pionniers et coopératives, cet écosystème technique bénéficierait, lui, de synthèses territoriales regroupant des données techniques agronomiques et économiques. Ces informations permettraient de suivre l'impact et les coûts de la transition agroécologique.

Le collectif propose de s'appuyer sur des dispositifs existants (réseau Inosys, Association Pour la Promotion de l'Agriculture Durable...). Afin d'assurer une large diffusion, les recommandations incluent l'intégration de données économiques (barèmes d'entraide), l'implication de tous les acteurs (y compris les techniciens de coopératives), la création de moments informels de partage, et une approche de proximité avec un suivi personnalisé par les conseillers.



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Pour assurer une mobilisation des agriculteurs dans le temps, il est recommandé de travailler sur la communication : vidéo "teasing", titre de l'évènement attractif...
 - Pour les agriculteurs : des temps collectifs type bouts de champs pour approfondir les données et points clés, en incluant les échecs !
- Veiller à partager des résultats en lien avec les problématiques et typologies d'agriculteurs du territoire



CONSTRUIRE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE ET ÉQUITABLE

La transition agroécologique est un processus de long terme qui nécessite des investissements financiers importants. Face à ce défi, il est essentiel de créer des dispositifs économiques équitables qui valorisent la prise de risque et les efforts tout en garantissant une rémunération juste pour les agriculteurs.

LE TERRITOIRE PEUT S'INSPIRER DES DISPOSITIFS EXISTANTS. Le Projet AgroEcoSens* en est une illustration concrète.

LE POIDS DE LA PRISE DE RISQUE reste un sujet majeur pour l'écosystème. La transition suppose de supporter l'endettement, des investissements initiaux importants, des coûts de matériel, une charge supplémentaire de travail... sans assurance d'une rentabilité à court terme.

EN REGARD, LA VALORISATION DE L'AGROÉCOLOGIE RESTE FAIBLE. Les prix découragent la plupart des consommateurs finaux, sans transparence sur la structure de coût d'un produit et les services écosystémiques restent sous valorisés... Le tout dans un contexte de concurrence forte et mondialisée.

LA SIMPLIFICATION ET L'AMPLIFICATION DES FINANCEMENTS reste une des conditions sine qua non de l'engagement pour résoudre le désalignement des financements avec les besoins des agriculteurs (primes encore trop peu incitatives, critères d'attribution peu alignés avec la réalité des pratiques agroécologiques, un modèle économique des coopératives jugé non adapté...).

*Le projet AGROECOSENS

Le projet PEI (Partenariat Européen pour l'Innovation) AgroEcoSens, porté par la coopérative Beauce Champagne Oignons, a pour objectif d'engager les agriculteurs du Nord du Loiret dans la transition agroécologique. Pour cela, entre 2024 et 2027, un consortium de 21 acteurs territoriaux, à la fois publics et privés, travaille à 4 objectifs ambitieux :

- **Apporter des connaissances** sur les impacts environnementaux et économiques de ces pratiques ;
- **Accompagner les agriculteurs** du projet à la mise en place technique et économique de ces pratiques ;
- **Sensibiliser et faire se concerter les acteurs du territoire** (citoyens, consommateurs, collectivités locales, acteurs publics) autour de ces pratiques.

Un dispositif de financement collectif

POUR...

- La pérennité de la production agricole
- Financer les besoins de l'agriculteur dans sa phase de transition
- Accélérer la transition et améliorer l'empreinte agricole sur le carbone, l'eau et la biodiversité

La première étape consiste à **réaliser un diagnostic approfondi des actions déjà exercées**, des risques spécifiques au territoire, des principaux postes de coûts liés à la transition et de la disponibilité des acteurs.

Ensuite, il faudra **mobiliser l'amont et l'aval des filières agricoles** ainsi que des partenaires techniques et financiers (entreprises de travaux agricoles (ETA), fabricants de machines agricoles, banques, agences de l'eau, conseils régionaux, organisations de filières, coopératives, entreprises, associations, assurances...). Ensemble, ils peuvent fournir des budgets, des aides, des équipements, des primes, des services mais aussi du temps d'accompagnement technique et de communication sur l'agroécologie.

La gouvernance doit être clairement définie, précisant les responsabilités, la durée d'engagement, et les relations entre chacun.

La promotion du dispositif auprès des acteurs facilitateurs (décideurs publics, financiers, et partenaires potentiels) est cruciale pour renforcer la crédibilité et la visibilité.

Enfin, le **modèle économique doit combiner deux types de financement** : des financements sous réserve de moyens mis en œuvre et des financements conditionnés aux résultats. Cette approche hybride encourage à la fois la flexibilité et l'atteinte d'objectifs concrets.

Le dispositif fonctionnerait selon plusieurs principes fondamentaux : un système d'écoute continue et de vote ; une durée d'engagement minimale ; un cumul des financements et un périmètre d'acteurs suffisamment grand pour réduire les risques.



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Une capitalisation de ce qui fonctionne déjà
 - Clarifier le rôle de chacun des acteurs
- Identifier un tiers de confiance pour animer le collectif et collecter les données
 - S'assurer de la bonne mobilisation des budgets identifiés
 - Définir des indicateurs communs pour guider les trajectoires de progrès
- Une communication multi-canal permettant de faire connaître les actions et les résultats



S'ORGANISER ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour mener avec succès la transition vers l'agroécologie, il est crucial que l'ensemble des acteurs de l'écosystème coexiste en interdépendance et que chacun adapte ses pratiques les uns en fonction des autres. Ces interdépendances doivent être pensées à partir des besoins du terrain afin d'envisager une gouvernance territoriale qui soit plus simple et plus lisible pour l'agriculteur.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ACTEURS DU TERRITOIRE permettrait de mieux comprendre les préoccupations, besoins, opportunités et freins de chacun et de faciliter la construction d'une définition et d'une vision communes et partagées de l'agroécologie sur le territoire.

SE DOTER DE MÉTHODES DE TRAVAIL COLLECTIF est crucial pour décloisonner les approches, favoriser les synergies, éviter la dispersion des démarches et stimuler l'engagement et l'implication de certains acteurs clés du territoire.

LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE, L'ÉCLATEMENT DES INFORMATIONS découragent les agriculteurs. Un vrai travail doit être mené pour centraliser, coordonner et simplifier l'accès à l'information (y compris en matière d'accès aux financements).

Renforcer une dynamique collective entre les acteurs du territoire

POUR...

- Donner corps à la dimension systémique de l'agroécologie !
- Se doter d'une définition et d'une vision communes de l'agroécologie
- Harmoniser et coordonner les discours et les actions à l'échelle du territoire

Le renforcement de cette dynamique collective passe par plusieurs étapes clés :

- Construire une vision commune pour aligner les objectifs et les pratiques des différents acteurs.
- Identifier et cartographier les acteurs locaux et leurs besoins, à échelle départementale pour savoir qui mobiliser et dans quel domaine.
- Clarifier les responsabilités, de manière à optimiser la coordination des actions.
- S'engager autour d'un premier projet concret.
- Massifier les pratiques en encourageant leur adoption pour pérenniser et essaimer.

Pour réussir, il est essentiel de mobiliser un groupe d'acteurs locaux, **publics et privés** (approvisionnement, machinisme, assurances, collectivités territoriales, distribution, banques, chambres consulaires, groupes de travail, industriels, agriculteurs, organismes de services etc.). Cette mobilisation doit être accompagnée par un **animateur neutre**, pour garantir l'impartialité et la coordination des actions.

Un lien fort et visible doit être créé entre les chambres consulaires (Chambres d'agriculture mais aussi du commerce et de l'industrie) autour d'une vision et d'un projet commun afin de fournir une vue d'ensemble des ressources et des initiatives.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Une démarche qui doit partir du terrain
- Une trajectoire durable, long terme
- Des leviers de communication
- Des financements pour les agriculteurs
- Un fonctionnement en réseau



Clé#5

Faciliter l'accès aux financements

POUR...

- Une meilleure connaissance et repérage dans la multiplicité des financements
- Un allègement des charges administratives qui pèsent sur l'agriculteur
- Une meilleure répartition des surcoûts au sein de la chaîne de valeur
- Une compatibilité et une stabilité des dispositifs

Une gouvernance collaborative garantirait une prise en compte des besoins de chaque partie prenante, l'alignement des attentes, et une allocation efficace des ressources. La gestion des demandes et des financements devra être centralisée et administrée par un tiers de confiance.

Ce dispositif est conçu pour être durable, avec une mise en œuvre prévue sur au moins cinq ans, afin d'assurer son ancrage et ses effets positifs sur le territoire.

Ce dispositif est un projet de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) reposant sur une mutualisation des financements publics et privés, avec pour objectif de simplifier l'accès des agriculteurs à ces ressources. La démarche vise à harmoniser les indicateurs de suivi nécessaires pour rendre les exploitants éligibles à différents types de financements.

L'ambition est de structurer un socle commun d'indicateurs sur le développement de l'agroécologie, permettant d'indexer diverses sources de financement :

- **Financements publics** : PSE soutenus par le Conseil Régional, l'État, les Départements, ou encore les Agences de l'eau.
- **Financements privés liés à la chaîne agroalimentaire** : primes agroécologiques versées par les entreprises de l'aval.
- **Financements privés externes** : contributions d'entreprises hors chaîne de valeur souhaitant appuyer la transition du territoire (exemples des fonds de dotation).

La réussite repose sur une forte mobilisation territoriale, impliquant les acteurs du conseil technique (Chambres d'agriculture, GAB, techniciens de coopératives, etc.) et en favorisant les échanges entre agriculteurs pour accélérer l'appropriation des pratiques.



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Une entrée unique et des moyens portés par les Chambres d'agriculture
- Un dispositif attractif
- Un engagement long terme
- Une valeur additionnelle à générer / démontrer
- Des indicateurs simples

« Pendant les Défis, on a une véritable ambiance de travail, où **chacun peut partager ses difficultés et ses besoins sans crainte de jugement.** C'est précieux. »

« **Je crois beaucoup en l'intelligence collective.** Cet événement permet d'organiser un dialogue efficace, **pour partager des idées** et trouver des moyens concrets **d'animer les territoires** dans chaque département. »

« **Les Défis de l'agroécologie** sont une formidable opportunité de **rencontrer tous les acteurs de la filière.** C'est rare d'avoir autant de diversité autour de la table. »



COORDONNER ET PILOTER LA TRANSITION

Les agriculteurs, les entreprises des filières agricoles et alimentaires et les institutions publiques ont besoin de données fiables pour évaluer d'une part, la progression des pratiques vers l'agroécologie et d'autre part, les résultats agro-environnementaux et économiques associés. La multiplicité de cahiers des charges et de diagnostics induisent une complexité administrative importante et donc une perte d'efficacité.

Développer un système de pilotage harmonisé à l'échelle de la ferme, de l'entreprise, du territoire

POUR...

- Être plus efficaces, en passant plus de temps sur l'accompagnement
- Réduire la complexité, les coûts et le temps passé pour l'agriculteur et les collecteurs, et diminuer le nombre d'interlocuteurs
- Justifier le versement des financements
- Alimenter des actions de sensibilisation

Ce système serait basé sur **un socle commun d'indicateurs et un partage des données entre les acteurs publics et privés**. Leurs financements pour soutenir la transition y seraient adossés.

Concrètement, cela signifie **repartir des besoins des agriculteurs et des données nécessaires** à chacun des acteurs publics et privés, pour s'accorder sur un socle commun. Pour une Agriculture du Vivant a construit l'Indice de Régénération (IR), et l'Etat a construit le label Haute Valeur Environnementale (HVE). Les données d'entrée communes et les passerelles entre les deux outils pourraient donc être étudiées. Suite à un diagnostic unique chez l'agriculteur et avec son consentement, les données seraient partagées aux différents acteurs pour permettre l'obtention de primes filières, de financement public, et la mesure d'impact associée.

Pour assurer la fiabilité des données utilisées et la simplicité pour les utilisateurs, il sera important de **faciliter les interfaces** entre les bases de données existantes et d'harmoniser les méthodes de calcul pour pouvoir comparer les données et les indicateurs.

Ce dispositif permettra idéalement de **simuler l'évolution des pratiques et les bénéfices associés**. Enfin, il faciliterait la mise en place d'un système mutualisé de versement des fonds de soutien à la transition en faveur des agriculteurs.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Convaincre les industriels d'harmoniser leurs démarches d'évaluation
- Donner le choix à l'agriculteur des données qu'il partage, à qui et pour quels usages, et intégrer cette transparence dans les contrats
 - Recueillir le consentement de l'agriculteur pour être conforme à la réglementation RGPD notamment
- S'assurer que les données de l'agriculteur ont été renseignées de manière complète
- Mesurer les résultats et impacts sans imposer les moyens de mise en œuvre à l'agriculteur





SENSIBILISER, COMMUNIQUER ET RAYONNER

Réussir la transition agroécologie se fera également par un changement des états d'esprits, tant de la part des citoyens-consommateurs que des institutions publiques. Cela passera à la fois par l'adoption de stratégies de lobbying auprès des décideurs publics, mais également par un effort de vulgarisation et de valorisation de l'agroécologie pour gagner l'adhésion du grand public

UN RÉCIT DE L'AGROÉCOLOGIE RESTE À CONSTRUIRE. L'effort de définition de l'agriculture régénératrice est encore long, pour pallier le décalage constaté entre producteurs et consommateurs. Ce récit ne pourra pas résonner sans un effort de vulgarisation et un portage politique fort.

LES CANAUX DE DIFFUSION DOIVENT S'ADAPTER AU CIBLES À TOUCHER. Une démarche au sein des écoles, pour sensibiliser au plus tôt les futurs citoyens-consommateurs, une communication claire et lisible des enseignes sur les prix, une influence sur les réseaux sociaux, une capacité à guider les consommateurs, dans le flou actuel des nombreux labels... Autant d'opportunités qu'il faut pouvoir explorer au plus vite.

Véhiculer et communiquer une image positive de l'agriculture via l'agroécologie

POUR...

- Consolider un argumentaire grâce à des données agronomiques chiffrées
- Porter collectivement le sujet auprès des pouvoirs publics nationaux
- Pour toucher le consommateur

De l'agroécologie dans nos assiettes et plus de vie dans nos champs !

La première étape est là aussi de construire un argumentaire scientifique et technique solide destiné aux pouvoirs publics mettant en évidence les bénéfices de l'agroécologie mais aussi les risques à ne pas y aller (coûts de l'inaction). Pour cela, le collectif souligne l'importance de consolider les données agronomiques en collaboration avec des acteurs de référence comme l'INRAE, les Chambres d'agriculture, les coopératives, les associations et les fermes expérimentales. Cette assise scientifique est essentielle pour convaincre de la crédibilité et de l'efficacité de l'agroécologie.

Cet argumentaire vise à être présenté, par un collectif d'acteurs (agriculteurs, acteurs économiques et scientifiques, pouvoirs publics locaux et régionaux...) aux décideurs publics nationaux afin d'influencer des actions en faveur :

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Construire un argumentaire multi-acteurs sur la base de données scientifiques solides
 - Un impératif de neutralité, pas d'intérêts propres

- du déploiement de l'agroécologie sur le terrain à travers la mise en place de financements spécifiques à destination des agriculteurs.
- de la sensibilisation des consommateurs qui pourrait se décliner en un spot publicitaire conçu pour être diffusé à la télévision, sur internet et dans les écoles, notamment lors d'une "Semaine de l'Agroécologie".

Cette rencontre avec les pouvoirs publics nationaux pourrait avoir lieu dans un lieu neutre, sous la forme de « Grands Défis 2028 ». Cela serait l'occasion de convaincre les décideurs de la nécessité de cette transition et de définir les perspectives d'action sur le long terme.



Et
après ?

Deux jours pour : échanger, faire collectif, préciser une cible commune, et définir ensemble ce vers quoi nous voulons tendre, s'inspirer des initiatives existantes et identifier les pistes clés : voici les premiers pas d'une démarche ambitieuse. Il est désormais temps de passer à l'action... mais comment ?

Les clés pour passer à l'échelle :

- renforcer l'offre de formation agroécologique pour les agriculteurs et les conseillers ;
- organiser un dispositif de valorisation et diffusion des résultats des expérimentations ;
- construire un dispositif de financement collectif ;
- renforcer une dynamique collective entre les acteurs du territoire ;
- faciliter l'accès aux financements ;
- développer un système de pilotage pertinent à l'échelle de la ferme, de l'entreprise, du territoire ;
- véhiculer et communiquer une image positive de l'agriculture via l'agroécologie.

Les acteurs des territoires ne sont pas seuls dans cette transition !

Les Défis de l'Agroécologie mettent en lumière le rôle central des coalitions territoriales*, à la croisée d'une démarche collective et d'une démarche individuelle. Pour une Agriculture du Vivant accompagne ces trajectoires en proposant un parcours structurant, enrichi d'outils concrets pour favoriser leur mise en œuvre.

Cette démarche collective repose sur quatre piliers essentiels :

- La pédagogie : appropriation des concepts et partage de connaissances pour une compréhension commune des enjeux.
- L'identification des verrous : principaux freins à surmonter pour avancer.
- Les clés : définition des solutions stratégiques pour lever ces obstacles.
- L'incubateur : passage à l'action avec un accompagnement concret pour transformer les idées en projets tangibles.

Des outils sont au service de l'action :

- Le partage des résultats des pionniers sur REX Agri : inspirations et apprentissages issus d'initiatives testées sur le terrain.
- Les techniciens du vivant : ressources expertes pour soutenir techniquement les projets.
- L'Indice de Régénération : indicateur clé pour suivre et mesurer les progrès réalisés.

Cette édition des Défis Centre-Val de Loire pose les fondations d'un modèle inspirant, destiné à être reproduit sur d'autres territoires en France. Ensemble, massifions la transition agroécologique et construisons des territoires résilients et régénératifs !

***Le projet COVALO**

COVALO, c'est la feuille de route collaborative proposée par le mouvement pour répondre aux défis de la transition agroécologique, autour d'une initiative stratégique innovante : la création de coalitions territoriales public-privé pour financer et déployer la transition agricole et alimentaire à grande échelle.

Ces coalitions, portées par l'intelligence et l'action collective, visent trois innovations majeures : la consolidation d'un socle commun d'outils pour mutualiser les coûts et sécuriser les trajectoires de transition agroécologique et bas-carbone, la création de nouveaux modèles économiques pour partager les risques et créer de la valeur et, enfin, la mise en place de gouvernances territoriales pour pérenniser et simplifier cette transition au bénéfice des agriculteurs.



www.agricultureduvivant.org